

## **NO CE INVEST**

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 270 500 euros  
Siège social : 37 Rue de Metz  
83200 TOULON  
911 827 541 RCS TOULON**

### **DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 01 DECEMBRE 2025**

#### **DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025**

##### **DEUXIEME DÉCISION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 16 598,64 euros de la manière suivante :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>16 598,64 euros</b>
<b>Dotations à la réserve légale</b>	<b>1 000,00 euros</b>
<b>Prélèvement sur le compte « autres réserves »</b>	<b>14 401,36 euros</b>
<b>Distribution de dividende global à l'Associé Unique</b>	<b>30 000,00 euros</b>
<b>Soit 0,11 euro par part</b>	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 01 décembre 2025.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des deux premiers exercices ont été les suivants :

- **Exercice clos le 30 juin 2023** : *15 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre*  
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

- **Exercice clos le 30 juin 2024** : *Néant*

Certifié conforme  
La Gérance  
Cédric NOCELLA

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

①

**BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

**cerfa**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		NO CE INVEST			Néant *		
Adresse de l'entreprise		37 Rue de Metz			83200 TOULON		
SIRET		9 1 1 8 2 7 5 4 1 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
						Exercice N clos le 2025-06-30	
<b>ACTIF</b>				Brut		Amortissements – Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	2 674	030	970	1 704
	Immobilisations financières * (1)		040	271 200	042		271 200
	<b>Total I (5)</b>		044	273 874	048	970	272 904
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	45 837	070		45 837
		Autres * (3)	072	33 878	074		33 878
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	33 883	086		33 883
	Charges constatées d'avance *		092	54	094		54
	<b>Total II</b>		096	113 651	098		113 651
<b>Total général (I + II)</b>		110	387 525	112	970	386 555	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET	
						1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		270 500	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		11 270	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves	( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		) 132	50 506	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		16 599	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
<b>Total I</b>			142		348 875		
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b> 154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		396	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	19 027	) 172	22 949	
	Comptes courants d'associés			173		120	
Autres dettes			175		14 215		
Produits constatés d'avance			174				
<b>Total III</b>			176		37 681		
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		386 555		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 640	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	31 281	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Designation de l'entreprise		NO CE INVEST					Né <input type="checkbox"/>	Exercice N clos le		
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)					2025-06-30			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises *					209		210		
	Production vendue *	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		{	215		214	
			Services *				217		218	
										144 965
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitations reçues							226		
	Autres produits							230	211	
								<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>		
							232	145 175		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stock (marchandises)							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							240		
	Autres charges externes (dont crédit-bail : - mobilier 5 534 - immobilier )							242	50 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)					243		442	244	6 966
	Rémunérations du personnel							250	74 775	
	Charges sociales							252	18 398	
	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)					255			254	564
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			259			262	12
			Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260				
								<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	264	150 748
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>								270	(5 573)	
Produits financiers							(III)	280	20 983	
Produits exceptionnels							(IV)	290	1 433	
Charges financières							(V)	294		
Charges exceptionnelles	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			347			(VI)	300	200
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)			348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	45	
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>								310	16 599	
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2				312		16 599	314	
<b>RÉI NTÉ GRA TION</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318		2 656		
	Provisions non déductibles					322				
	Impôts et taxes non déductibles					324		45		
	Divers dt intérêts excédentaires optes crts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	1 000		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			( Part de loyers dispensés de réintégration )	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
DÉDUCTION	Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		342		
			Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	Zone revitalisation rurales (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181				
	ZFANG 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
			Créance report en arrière du déficit	346			350	20 000
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
Dont divers			Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
			Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéf. c. 1, déf. c. 2	352	300	354	
Déficit	Déficit de l'exerc. reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables			dont imputés sur le résultat :			360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéf. c. 1, déf. c. 2	370	300	372	

<b>I REINTEGRATIONS DIVERSES</b>		Montant
QP 5% DIVIDENDE FILIALE		1 000
<b>II DEDUCTIONS DIVERSES</b>		Montant
DIVIDENDE FILLIALE		20 000

# ANNEXE COMPTABLE

# NO CE INVEST

## Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 386 555€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 16 599€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Faits caractéristiques de l'exercice :

#### Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

#### Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE****RÉSULTAT :****ACTIF :****Immobilisations :**

- **Immobilisations Corporelles et Incorporelles :**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- **Principaux Mouvements de l'exercice :**

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur Brute fin exercice
Fonds Commercial	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrain	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 640	-	1 640
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles	1 034	-	-	1 034
<b>TOTAUX</b>	<b>1 034</b>	<b>1 640</b>	<b>-</b>	<b>2 674</b>

- Amortissements :

Amortissements	Valeur début exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales aménagements divers	-	219	-	219
Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	406	345	-	751
<b>TOTAUX</b>	<b>406</b>	<b>564</b>	<b>-</b>	<b>970</b>

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation des autres Actifs	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Immobilisations	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

## Filiales et Participations :

Filiales détenues à plus de 50 %	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
13 MENUISERIE	1 000,00	248,11	60,00					27 048,23	248,11	

## Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dépréciation	Reprise	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	-	-	-	-

**Produits à Recevoir :**

Produits à Recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	10 164
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
<b>TOTAL</b>		<b>10 164</b>

**État des Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		45 837	45 837	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	97	97	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		31 281	31 281	-
Débiteurs divers		2 500	2 500	-
Charges constatées d'avance		54	54	-
<b>TOTAUX</b>		<b>79 769</b>	<b>79 769</b>	<b>-</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-	-	-
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-	-	-
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-	-	-

**Charges Constatées d'Avance :**

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel

**PASSIF :****Capitaux propres :**

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	270 500	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	270 500	1,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation Résultat	Autres variations		Solde Clôture
			+	-	
Capital Social	270 500				270 500
Réserve légale	1 270				11 270
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	9 127				50 506
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	51 379				16 599

**État des Dettes :**

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	396	396	-	-
Personnel et comptes rattachés	8 099	8 099	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	3 707	3 707	-	-
Impôts sur les bénéfices	45	45	-	-
T.V.A.	19 027	19 027	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	170	170	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	120	120	-	-
Autres dettes	6 116	6 116	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>37 681</b>	<b>37 681</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>Dont emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>Dont emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-	-	-	-
<i>Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	120	-	-	-

**Charges à Payer :**

<b>Charges à Payer</b>		<b>Montant</b>
<i>Congés payés</i>	Congés payés	2 342
	Charges sociales	417
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	-
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	4 282
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	66
	Divers	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 107</b>	